

Chapitre 4

- La détermination d'objectifs
- Le recadrage

Examen de certification de fin de module

MODULE 2 = PRATICIEN 2 – 10 jours / 70 heures

Objectif : *À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de pratiquer l'hypnose sur des patients même résistants et aura acquis de solides bases pour traiter toutes les addictions (dont l'arrêt du tabac), les pulsions alimentaires, les deuils, les allergies, les problèmes de sommeil et les angoisses.*

Chapitre 1

- Les hallucinations
- Protocoles selon Isabelle Croissant : séances type / Arrêt du tabac – Sommeil –angoisses
- Compulsions
- Les résistances
- Les allergies

Chapitre 2

- Les régressions
- Les phobies
- Désactivation d'ancre
- Le deuil
- Reconstruction hypnotique

Examen de certification de fin de module

MODULE 3 = MAÎTRE PRATICIEN – 10 jours / 70 heures

Objectif : *À l'issue de ce module, le stagiaire sera capable de se servir des divers modèles, outils et techniques approfondies d'hypnose enseignés (techniques approfondies pour la stérilité ou la fin de vie par exemple) afin d'intervenir de manière intègre et respectueuse auprès de chaque patient en fonction de ses besoins propres.*

Chapitre 1

S.A.S RFHIC

5 rue du Pré-Puinan - 25130 Villers-le-Lac

SIRET : 83802891800012

Organisme de Formation enregistré sous le N° 27250320525
auprès du Préfet de Bourgogne-Franche-Comté

- Les niveaux logiques
- Destructeur de décision
- Elargir sa conscience
- Transformation Hypnotique Intérieure (THI)
- Transformation Hypnotique Globale (THG)
- Remodélisation hypnotique d'histoire de vie

Chapitre 2

- Futurisation : Préparation accouchement
- Fin de vie
- Stérilité

Examen de certification de fin de module

S.A.S RFHIC

5 rue du Pré-Puinan - 25130 Villers-le-Lac

SIRET : 83802891800012

Organisme de Formation enregistré sous le N° 27250320525
auprès du Préfet de Bourgogne-Franche-Comté